



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.4/2009/6  
24 mars 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE**

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Vingtième session

Genève, 3-5 juin 2009

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**ÉTAT ACTUEL DES PROJETS SOUS-RÉGIONAUX ET DES PROJETS AXÉS  
SUR LES PAYS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU PROJET  
«EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE 21»**

**Investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer  
les changements climatiques**

Plan de travail pour la deuxième année des opérations liées au projet (2009)

Note du secrétariat

**I. INTRODUCTION**

1. À sa onzième session, le Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques a adopté le plan de travail révisé pour la première année des opérations liées au projet (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2007/2/Rev.2). On trouvera dans la présente note des informations sur les objectifs, les activités, le rôle des participants, les résultats, le calendrier et le budget, conformément au descriptif du projet et compte tenu des activités menées au cours de l'année 2008. Le projet se déroule sur quatre années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le plan de travail prévisionnel pour la deuxième année (2009) (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2009/2) a été présenté à la treizième session du Groupe spécial d'experts, tenue à Genève les 2 et 3 mars 2009, et approuvé en tenant compte des modifications adoptées au cours des débats.

## II. OBJECTIFS

2. L'objectif de développement à long terme du projet et les trois objectifs immédiats sont décrits ci-après. Cette description est suivie d'une liste des résultats à atteindre pour chaque activité pendant la première année des opérations.

**Objectif général:** Promouvoir un climat d'investissement permettant l'identification, la mise au point et le financement de projets autonomes relatifs à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable, ainsi que leur mise en œuvre par des équipes locales dans les municipalités, les usines et les entreprises du secteur de l'énergie.

**Objectif n° 1:** Identifier et élaborer des projets d'investissement locaux relevant du secteur privé et du secteur public: il s'agira d'identifier, mettre au point, financer et exécuter des projets visant, par une action sur la demande et sur l'offre, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables tout en satisfaisant aux priorités fixées en matière de protection de l'environnement, de santé et de réforme du cadre institutionnel.

**Objectif n° 2:** Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables dans les pays participants, en aidant les municipalités et les administrations à procéder aux réformes économiques, institutionnelles et réglementaires nécessaires pour faciliter les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables.

**Objectif n° 3:** Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'exploitation des énergies renouvelables en mettant en place de nouveaux fonds d'investissement ou mécanismes de financement reposant sur un partenariat entre les secteurs public et privé.

## III. ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

3. Les activités à mener au titre de chacun des objectifs et les résultats à obtenir durant la deuxième année du projet (2009) sont énumérés ci-dessous\*:

### A. Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement

#### 1.1 Mise en place d'un réseau de responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants:

- a) Deux réunions du Groupe spécial d'experts en 2009;
- b) Mise en place de trois équipes de développement d'activités ou de préparation de projets par pays\*;

---

\* Les activités reportées en totalité ou en partie de la première année du projet (2008) sont signalées par un astérisque (\*).

- c) Un site Web pour chaque pays, élaboré en fonction de critères communs\*;
- d) Mise en place d'un site Web pour le projet\*.

### **1.2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activité correspondants:**

- a) Achèvement d'un rapport d'évaluation sur le renforcement des capacités\*;
- b) Programme de stages de formation au développement d'activités et à la préparation de projets\*;
- c) Mise en place d'une équipe de formateurs à l'élaboration de projets d'investissement et à l'ingénierie financière;
- d) Sélection d'un groupe de participants à la formation dans chaque pays;
- e) Animation de 10 stages de formation.

### **1.3 Réserve de projets d'investissement:**

- a) Critères de sélection des projets\*;
- b) Service consultatif pour l'élaboration de projets\*;
- c) Réserve de projets à titre indicatif\*.

## **B. Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables**

### **2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires:**

- a) Analyse régionale des réformes de politiques\*;
- b) Douze études de cas élaborées par les institutions nationales participantes\*;
- c) Douze études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques;
- d) Douze rapports sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale\*;
- e) Un atelier sur les études de cas, à l'intention d'experts internationaux et locaux;
- f) Achèvement d'une étude sur la substitution de combustibles aux fins de l'atténuation des changements climatiques\*.

## **2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique:**

- a) Sélection d'un groupe de responsables politiques dans chaque pays\*;
- b) Douze exposés sur les réformes des politiques;
- c) Un séminaire sur les politiques\*.

## **2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques:**

- a) Ensemble de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants;
- b) Six réunions de consultation entre la société prestataire chargée de l'analyse régionale des politiques, les responsables politiques nationaux et les équipes locales;
- c) Analyse des incidences économiques de la réforme des politiques;
- d) Analyse des incidences écologiques de la réforme des politiques.

## **C. Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales**

### **3.1 Fonds d'investissement dans des projets d'efficacité énergétique:**

- a) Conception et structuration d'un fonds d'investissement public-privé\*;
- b) Lancement du processus de sélection du gestionnaire du fonds;
- c) Huit missions auprès d'investisseurs potentiels\*;
- d) Un rapport sur l'intérêt manifesté par des investisseurs publics et privés\*.

### **3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement:**

- a) Mise en place d'un groupe de travail sur les normes\*;
- b) Suggestion d'un ensemble de termes, d'unités, de définitions et de modèles standard pour les projets d'investissement;
- c) Modèle type pour l'élaboration des projets et logiciels d'application\*.

### **3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve:**

- a) Équipe de programmeurs;
- b) Progiciel;
- c) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales;
- d) Inventaire des projets d'investissement en réserve.

#### **IV. MÉTHODES DE TRAVAIL**

4. La Commission économique pour l'Europe (CEE) est l'agent d'exécution du projet, qui est entrepris sous les auspices du Comité de l'énergie durable par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21». Les décisions et les orientations applicables seront fonction des modalités de participation et des procédures du Plan de travail 2006-2009 du projet EE21 (ECE/ENERGY/WP.4/2006/5/Rev.1). S'inscrivant au niveau sous-régional dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21», ce projet relève directement du Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, qui compte parmi ses membres des coordonnateurs nationaux et les représentants des institutions nationales participantes, désignés par les gouvernements des pays visés par le projet.

5. Le Groupe spécial d'experts comprend également des représentants des secrétariats du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la CEE, des partenaires de financement que sont la Fondation pour les Nations Unies (FNU), le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'European Business Congress (EBC), et des institutions financières internationales présentes dans la région, à savoir la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI), la Banque nordique d'investissement (NIB), la Black Sea Trade and Development Bank, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe. Parallèlement, le Bureau régional européen du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bratislava (Slovaquie) et les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés sont invités à participer aux activités du projet. La prise de décisions au sein des comités sectoriels de la CEE et de ses organes subsidiaires se fait par consensus. Des spécialistes du suivi et de l'évaluation participent également aux réunions du Groupe spécial d'experts en qualité d'observateurs.

6. À sa dix-neuvième session, tenue à Genève en mai 2008, le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» a habilité le Groupe spécial d'experts chargé de l'investissement dans l'efficacité énergétique à jouer le rôle d'organe exécutif de décision pour le projet «Investissement dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques» (ECE/ENERGY/WP.4/2008/3, par. 24 h)). Cet organe élit un président et un vice-président par roulement et se réunit en principe deux fois par an à Genève, au Palais des Nations.

#### **V. RÔLE DES PARTICIPANTS AU PROJET**

7. La CEE est l'agent d'exécution du projet, qui doit être entrepris sous les auspices du Comité de l'énergie durable par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

8. Chaque institution partenaire participe aux travaux du Groupe spécial d'experts pour contribuer au contrôle, au suivi et à l'évaluation des activités. Le PNUE est l'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial; il assure un contrôle à l'intention des institutions donatrices par l'intermédiaire de sa Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie (DTIE). Des représentants du Fonds français pour l'environnement mondial, de l'European Business Congress et de la Fondation des Nations Unies participent également aux travaux, en exerçant des fonctions analogues pour leur institution respective. M. Glen Skovholt

est le responsable du suivi et de l'évaluation, chargé de faire rapport au Groupe spécial d'experts et à la Fondation pour les Nations Unies.

9. Le Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques définit à ses sessions semestrielles des orientations concernant la mise en œuvre du projet, en se fondant sur le descriptif du projet, et rend compte de l'avancement des travaux aux sessions annuelles du Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21».

10. Les coordonnateurs nationaux sont chargés de l'exécution du projet à l'échelle nationale, sous la supervision du directeur de projet, appartenant au Groupe de la gestion du projet du secrétariat de la CEE, et en coopération avec lui.

11. Les institutions nationales participantes coordonnent les opérations liées au projet à l'échelle nationale, en étroite coopération avec les ministères ou autres organismes nationaux responsables des projets internationaux relatifs à l'énergie durable et à l'atténuation des changements climatiques. Le Comité des dons de la CEE a approuvé 12 dons d'un montant unitaire de 35 000 dollars des États-Unis en faveur des institutions nationales participantes des 12 pays visés. Selon les conditions liées au don, l'institution nationale participante est chargée d'élaborer et de mettre en place un site Web pour le projet, de fournir des informations sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale et de réaliser une étude de cas nationale.

12. Les institutions nationales participantes seront invitées à contribuer à l'élaboration de programmes détaillés pour les stages de formation au développement d'activités. Conformément au descriptif du projet (ECE-INT-04-318), il est attendu des pays participants qu'ils apportent des contributions «en nature» aux stages (en fournissant des salles ou des services d'interprétation, ou en prenant à leur charge les dépenses locales des spécialistes participant aux stages, par exemple). Si nécessaire, les institutions nationales participantes peuvent recevoir des fonds supplémentaires prélevés sur le budget du projet en vue de faciliter l'organisation des stages dans les pays concernés.

13. Le Comité des dons de la CEE a approuvé un don d'un montant de 25 000 euros en faveur de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour la fourniture de services consultatifs sur la politique énergétique dans les 12 pays participants. Ces services seront proposés sur demande des responsables politiques de ces pays, des coordonnateurs nationaux, des institutions nationales participantes et du secrétariat de la CEE, conformément aux règles d'octroi du don.

14. Dans le cadre d'un accord avec la CEE, le PNUE fournira une assistance à la création d'un fonds d'investissement public-privé, notamment concernant les questions financières, la participation d'institutions publiques en tant qu'investisseurs, et la participation d'institutions financières internationales.

15. Le Groupe de la gestion du projet, qui fait partie du secrétariat de la CEE, est chargé de planifier dans le détail les opérations liées au projet et de coordonner les activités avec les institutions nationales participantes, les consultants, les sociétés prestataires, les experts nationaux, d'autres organisations internationales, la Fondation pour les Nations Unies (FNU),

le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'European Business Congress (EBC) et d'autres institutions partenaires. Il est également chargé d'organiser des séminaires et des ateliers, d'apporter certaines contributions et de fournir les services nécessaires aux réunions du Groupe spécial d'experts.

16. Le Groupe de la gestion du projet formulera des propositions de dons et déterminera les conditions dans lesquelles les institutions nationales participantes dans les pays sélectionnés mettront au point une réserve de projets à titre indicatif. Le montant des dons devrait être au maximum de 20 000 dollars des États-Unis par institution (voir ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2008/6, par. 11).

17. À la fin de la première année d'exécution du projet, trois prestataires ont été retenus pour l'analyse régionale, le site Web et la communication sur Internet, et la conception du fonds d'investissement.

18. La société Conning Asset Management Ltd ([www.conning.com](http://www.conning.com)) du Royaume-Uni, sélectionnée pour concevoir le fonds d'investissement, a signé un contrat de douze mois s'élevant à 1 250 000 dollars des États-Unis. Aux termes de ce contrat, elle se chargera des tâches suivantes: structurer et mettre en place le fonds d'investissement; analyser les questions financières, juridiques et fiscales; solliciter la participation d'investisseurs des secteurs public et privé; et définir les fonctions du gérant du fonds, qui devra avoir une expérience appropriée.

19. La société suisse Pöyry Energy Consulting AG ([www.poyry.com](http://www.poyry.com)) a signé un contrat de douze mois s'élevant à 988 300 dollars des États-Unis pour effectuer une analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle sera chargée de recueillir et d'analyser les données sur l'économie et la politique énergétique des 12 pays participants, d'établir un rapport analytique et des études de cas qui seront publiés par l'Organisation des Nations Unies et de présenter les résultats de ses travaux à des responsables politiques de haut rang. Les tâches prévues dans le contrat consistent notamment à identifier les obstacles réglementaires et institutionnels comme sur le plan des politiques à l'efficacité énergétique et à la création de marchés pour les énergies renouvelables, et à étudier de quelle façon des réformes pourraient transformer des projets d'investissement économiquement intéressants en projets susceptibles d'être financés.

20. La société bulgare EnEffect ([www.eneffect.bg](http://www.eneffect.bg)) a été choisie pour réaliser un site Web et mettre en place sur Internet un réseau de communication entre des responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale. Le contrat de trois ans, d'un montant de 497 230 dollars des États-Unis, prévoit les tâches suivantes: réaliser un site Web pour le projet et les équipes de responsables de l'efficacité énergétique des 12 pays participants; fournir des applications permettant d'identifier, de sélectionner, d'élaborer, de financer et d'exécuter des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, et d'analyser les émissions de gaz à effet de serre; mettre au point à l'intention des équipes locales des formations à la communication sur Internet et à l'utilisation des applications; et mettre en place un système de formation en ligne à l'élaboration de projets d'investissement.

21. Des consultants seront sélectionnés pour animer dans les pays participants des stages de formation répondant aux critères du programme approuvé de stages de formation au

développement d'activités et à la préparation de projets, lequel sera mis au point en concertation avec les coordonnateurs nationaux et les institutions nationales participantes.

22. Le rôle des principaux participants au projet et les responsabilités pour les activités et les résultats sont présentés au tableau 1 ci après.

## **VI. CALENDRIER**

23. Le calendrier des activités prévues pour la deuxième année d'opération est présenté au tableau 2.

## **VII. BUDGET**

24. Les pays participants qui apportent une contribution «en nature» fournissent des bureaux pour le projet, des locaux pour les stages de formation, des services d'interprétation pour la formation et les conseillers du projet, du matériel de bureau, des consommables, du personnel (de la catégorie des administrateurs, dont le coordonnateur national, et des agents d'appui à plein temps) et des moyens informatiques pour effectuer diverses tâches sur Internet pendant toute la durée du projet.

25. Le secrétariat de la CEE fera une contribution annuelle «en nature» d'une valeur de 500 000 dollars des États-Unis. Celle-ci comprendra les éléments suivants: personnel, bureaux, moyens de communication, services de conférence, interprétation et traduction, reproduction et diffusion des documents.

26. Les partenaires de financement ont effectué leur versement pour la première année d'opération. Les versements pour la deuxième année sont attendus au cours du premier trimestre 2009. Le tableau 3 présente une estimation des dépenses pour la réalisation des objectifs et des activités du projet.

**Tableau 1: TÂCHES INSCRITES AU PLAN DE TRAVAIL – Objectifs, activités, résultats et tâches pour la deuxième année d’opération**

Objectifs, activités et résultats du projet	Partenaires pour l’exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
<b>Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d’investissement</b>				
<b>1.1 Mise en place d’un réseau de responsables de l’efficacité énergétique dans les pays participants</b>				
a) Deux réunions du Groupe spécial d’experts en 2009				
b) Mise en place de trois équipes de développement d’activités ou de préparation de projets par pays				
c) Un site Web pour chaque pays, élaboré en fonction de critères communs				
d) Mise en place d’un site Web pour le projet				
<b>1.2 Formation d’experts en vue de l’élaboration de projets, de leur financement et de l’établissement des plans d’activité correspondants</b>				
a) Achèvement d’un rapport d’évaluation sur le renforcement des capacités				
b) Programme de stages de formation au développement d’activités et à la préparation de projets				
c) Mise en place d’une équipe de formateurs à l’élaboration de projets d’investissement et à l’ingénierie financière				
d) Sélection d’un groupe de participants à la formation dans chaque pays				
e) Animation de dix stages de formation				
<b>1.3 Réserve de projets d’investissement</b>				
a) Critères de sélection des projets				
b) Service consultatif pour l’élaboration de projets				
c) Réserve de projets à titre indicatif				

Objectifs, activités et résultats du projet	Partenaires pour l'exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
<b>Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables</b>				
<b>2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires</b>				
a) Analyse régionale des réformes de politiques				
b) Douze études de cas élaborées par les institutions nationales participantes				
c) Douze études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques				
d) Douze rapports sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale				
e) Un atelier sur les études de cas, à l'intention d'experts internationaux et locaux				
f) Achèvement d'une étude sur la substitution de combustibles aux fins de l'atténuation des changements climatiques				
<b>2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique</b>				
a) Sélection d'un groupe de responsables politiques dans chaque pays				
b) Douze exposés sur les réformes des politiques				
c) Un séminaire sur les politiques				
<b>2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques</b>				
a) Ensemble de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants				
b) Six réunions de consultation entre la société prestataire chargée de l'analyse régionale des politiques, les responsables politiques nationaux et les équipes locales				
c) Analyse des incidences économiques des réformes des politiques				
d) Analyse des incidences écologiques des réformes des politiques				

Objectifs, activités et résultats du projet	Partenaires pour l'exécution du projet			
	Coordonnateurs nationaux	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants
<b>Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales</b>				
<b>3.1 Fonds d'investissement dans des projets d'efficacité énergétique</b>				
a) Conception et structuration d'un fonds d'investissement public-privé				
b) Lancement du processus de sélection du gestionnaire de fonds				
c) Huit missions auprès d'investisseurs potentiels				
d) Un rapport sur l'intérêt manifesté par des investisseurs publics et privés				
<b>3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement</b>				
a) Mise en place d'un groupe de travail sur les normes				
b) Suggestion d'un ensemble de termes, d'unités, de définitions et de modèles standard pour les projets d'investissement				
c) Modèle type pour l'élaboration des projets et logiciels d'application				
<b>3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve</b>				
a) Équipe de programmeurs				
b) Progiciel				
c) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales				
d) Inventaire des projets d'investissement en réserve				



Objectifs, activités et résultats du projet	Calendrier des opérations: janvier-décembre 2009											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables</b>												
<b>2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires</b>												
a) Analyse régionale des réformes des politiques												
b) Douze études de cas élaborées par les institutions nationales participantes												
c) Douze études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques												
d) Douze rapports sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale												
e) Un atelier sur les études de cas, à l'intention d'experts internationaux et locaux												
f) Achèvement d'une étude sur la substitution de combustibles aux fins de l'atténuation des changements climatiques												
<b>2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique</b>												
a) Sélection d'un groupe de responsables politiques dans chaque pays												
b) Douze exposés sur les réformes des politiques												
c) Un séminaire sur les politiques générales												
<b>2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques</b>												
a) Ensemble de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants												
b) Six réunions de consultation entre la société prestataire chargée de l'analyse régionale des politiques, les responsables politiques nationaux et les équipes locales												
c) Analyse des incidences économiques des réformes des politiques												
d) Analyse des incidences écologiques des réformes des politiques												



**Tableau 3: Récapitulatif des coûts correspondant aux résultats à obtenir pour la deuxième année (2009) d'opération (en dollars É.-U.)**

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et prestataires	Total
<b>Objectif n° 1: Identifier et élaborer des projets d'investissement</b>					
<b>1.1 Mise en place d'un réseau de responsables de l'efficacité énergétique dans les pays participants</b>					
a) Deux réunions du Groupe spécial d'experts en 2009	Frais de voyage des coordonnateurs nationaux ou des représentants des institutions nationales participantes	50 000	-	-	50 000
b) Mise en place de trois équipes de développement d'activités ou de préparation de projets par pays	Contribution nationale «en nature»	-	-	-	-
c) Un site Web pour chaque pays, élaboré en fonction de critères communs	5 000 dollars É.-U. par an et par pays	60 000	-	-	60 000
d) Mise en place d'un site Web pour le projet	Prestataire pour le site Web et le réseau de communication par Internet	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
1.1 Total partiel		110 000	-	-	110 000
<b>1.2 Formation d'experts en vue de l'élaboration de projets, de leur financement et de l'établissement des plans d'activité correspondants</b>					
a) Achèvement d'un rapport d'évaluation sur le renforcement des capacités	En fonction des missions d'évaluation	-	-	50 000	50 000
b) Programme de stages de formation au développement d'activités et à la préparation de projets	Conçu à la suite des missions d'évaluation	-	-		

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et prestataires	Total
c) Mise en place d'une équipe de formateurs à l'élaboration de projets d'investissement et à l'ingénierie financière	En fonction des conclusions des missions d'évaluation	-	-		
d) Sélection d'un groupe de participants à la formation dans chaque pays	Contribution nationale «en nature»	-	-	-	-
e) Animation de dix stages de formation	Stages dans un pays ou un groupe de pays Contribution nationale «en nature»	90 000	10 000	200 000	300 000
1.2 Total partiel		90 000	10 000	250 000	350 000
Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total (en dollars É.-U.)
<b>1.3 Réserve de projets d'investissement</b>					
a) Critères de sélection des projets	Le concepteur du fonds est chargé de définir les critères qui seront retenus	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
b) Service consultatif pour l'élaboration de projets	Fourni par le PNUE conformément au Mémoire d'accord avec la CEE	-	-	75 000	75 000
c) Réserve de projets à titre indicatif	Des projets seront élaborés à titre indicatif dans 8 pays	160 000	-	-	160 000
1.3 Total partiel		160 000	-	75 000	235 000

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et prestataires	Total
<b>Objectif n° 2: Renforcer les politiques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir l'exploitation des énergies renouvelables</b>					
<b>2.1 Réformes économiques, institutionnelles et réglementaires</b>					
a) Analyse régionale des réformes de politiques	Prestataire retenu pour l'analyse régionale	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
b) Douze études de cas élaborées par les institutions nationales participantes	20 000 dollars É.-U. par an et par pays	240 000	-	-	240 000
c) Douze études de cas élaborées par le responsable de l'analyse régionale des politiques	Prestataire retenu pour l'analyse régionale	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
d) Douze rapports sur la politique énergétique nationale en vue de l'analyse régionale	10 000 dollars É.-U. par an et par pays	120 000	-	-	120 000
e) Un atelier sur les études de cas, à l'intention d'experts internationaux et locaux	Organisé dans l'un des pays participant au projet	50 000	5 000	-	55 000
f) Achèvement d'une étude sur la substitution de combustibles aux fins de l'atténuation des changements climatiques	Étude menée par PromGaz à Kolpashevo (région de Tomsk)	-	-	40 000	40 000
2.1 Total partiel		410 000	5 000	40 000	455 000
<b>2.2 Séminaires sur l'efficacité énergétique</b>					
a) Sélection d'un groupe de responsables politiques dans chaque pays	Contribution nationale «en nature»	-	-	-	-
b) Douze exposés sur les réformes des politiques	Contribution nationale «en nature»				

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et prestataires	Total
c) Un séminaire sur les politiques générales	Organisé dans l'un des pays participant au projet	50 000	5 000	-	55 000
2.2 Total partiel		50 000	5 000	-	55 000
<b>2.3 Services consultatifs dans le domaine des politiques</b>					
a) Ensemble de services consultatifs concernant la réforme de la politique énergétique dans les pays participants	Fourni par l'ADEME conformément au Mémoire d'accord avec la CEE	-	-	35 000	35 000
b) Six réunions de consultation entre la société prestataire chargée de l'analyse régionale des politiques, les responsables politiques nationaux et les équipes locales	Menées en coordination avec le Groupe de la gestion du projet	-	5 000	-	5 000
c) Analyse des incidences économiques des réformes des politiques	Prestataire chargé de l'analyse régionale des politiques	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
d) Analyse des incidences écologiques des réformes des politiques	Prestataire chargé de l'analyse régionale des politiques	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
2.3 Total partiel		-	5 000	35 000	40 000
<b>Objectif n° 3: Promouvoir les possibilités d'investissement des banques et des sociétés commerciales</b>					
<b>3.1 Fonds d'investissement dans des projets d'efficacité énergétique</b>					
a) Conception et structuration d'un fonds d'investissement public-privé	Obligation contractuelle du concepteur du fonds	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et prestataires	Total
b) Lancement du processus de sélection du gestionnaire du fonds	Concepteur du fonds	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
c) Huit missions auprès d'investisseurs potentiels	Obligation contractuelle du concepteur du fonds. En coordination avec le Groupe de la gestion du projet et le PNUE (voir également le point 1.3 b))	-	10 000	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	10 000
d) Un rapport sur l'intérêt manifesté par des investisseurs publics et privés	Obligation contractuelle du concepteur du fonds	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
3.1 Total partiel		-	10 000	-	10 000
<b>3.2 Normes d'élaboration des projets d'investissement</b>					
a) Mise en place d'un groupe de travail sur les normes	Effectuée par le Groupe de la gestion du projet en coordination avec EVO	-	-	-	-
b) Suggestion d'un ensemble de termes, d'unités, de définitions et de modèles standard pour les projets d'investissement	Concepteur du fonds, en coordination avec le Groupe de la gestion du projet	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
c) Modèle type pour l'élaboration des projets et logiciels d'application	Prestataire chargé du site Web et du réseau de communication, en collaboration avec le concepteur du fonds	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
3.2 Total partiel		-	-	-	-

Objectifs, activités et résultats	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et prestataires	Total
<b>3.3 Inventaire des projets d'investissement en réserve</b>					
a) Équipe de programmeurs	Prestataire chargé du site Web et du réseau de communication	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
b) Progiciel	Prestataire chargé du site Web et du réseau de communication	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
c) Distribution d'un exemplaire du progiciel aux équipes locales	Prestataire chargé du site Web et du réseau de communication	-	-	Le coût est compris dans le coût global du contrat**	-
d) Inventaire des projets d'investissement en réserve	Prestataire chargé du site Web et du réseau de communication			Le coût est compris dans le coût global du contrat**	
3.3 Total partiel		-	-	-	-
<b>Total général**</b>		<b>820 000</b>	<b>35 000</b>	<b>400 000**</b>	<b>1 255 000</b>

**Tableau 3: Récapitulatif des coûts correspondant aux résultats à obtenir pour la deuxième année d'opération (suite)**

Poste de dépenses	Observations	Institutions nationales participantes	Groupe de la gestion du projet	Fournisseurs et consultants	Total (en dollars É.-U.)
Ensemble des coûts correspondants aux résultats à obtenir	Voir ci-dessus	820 000	35 000	400 000	1 255 000
Frais de voyage du Groupe de la gestion du projet (non indiqués précédemment)	50 000 dollars É.-U. par an	-	50 000	-	50 000
Dépenses générales de fonctionnement (matériel)	Dépenses de fonctionnement du Groupe de la gestion du projet; matériel informatique; services externes d'impression	-	20 000	-	20 000
Suivi et évaluation	FNUPI	-	-	25 000	25 000
Administrateur de programme (L-2)	Genève	-	150 000	-	150 000
Expert associé (L-2)	Genève (50% du Gouvernement français et 50% du projet)	-	75 000	-	75 000
Conception du fonds d'investissement	Conning Asset Management Ltd	-	-	1 250 000	1 250 000
Analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables	Pöyry Energy Consulting AG	-	-	988 000	988 000
Réalisation d'un site Web et mise en place d'un réseau de communication pour les responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale	EnEffect	-	-	384 000	384 000
<b>Coût total du projet**</b>		<b>820 000</b>	<b>330 000</b>	<b>3 047 000</b>	<b>4 197 000</b>

\*\* Les montants exacts seront déterminés par les prestataires sur la base du montant global du contrat, à savoir 1 250 000 dollars des États-Unis pour la conception du fonds d'investissement (contrat de 12 mois), 988 300 dollars pour l'analyse régionale des réformes des politiques visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (contrat de 12 mois), et 497 230 dollars pour la réalisation d'un site Web et d'un réseau de communication sur Internet pour les responsables de l'efficacité énergétique en Europe orientale (contrat de 36 mois), dont 384 000 dollars sur les douze premiers mois. Ces montants sont repris ci-dessus, dans le tableau 3.

-----